



Mairie de Fenieux

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FÉVRIER 2016

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du CGCT

Présents : MM BASTY Jean-Pierre, GALLARD Michel, GUITTON Claude, Mmes TEXIER Valérie, AUDEBRAND Christelle, BOUTIN Mireille, DUVAL Marina, GEAY Isabelle, MM. LIÉBOT, Jean-Michel, NÉTIER Cédric, NICOLE Jerry, ROSSARD Jean-Michel.

Procuration : M. FOURRÉ Jean-Claude à M. GALLARD

Absentes : Mmes RENAULT Françoise et SÉNÉCHAUD Julie

Madame TEXIER a été désignée secrétaire de séance.

Nouveau bail pour l'appartement n°3 du 15 rue de Parthenay

Le conseil donne son accord pour que l'appartement soit loué à Pauline Rousseau et Mélanie Léau à partir du 1^{er} mars.

Rémunération des agents recenseurs

L'INSEE verse une dotation de 1 483 €. Cette somme est reversée aux 2 agents recenseurs au prorata des bulletins individuels recueillis. Les charges patronales sont à la charge de la Commune.

Aliénation et acquisition d'une portion de terrain à la Jarrie et acquisition d'une voie privée à la Gandermière après enquête publique

Aucune observation n'ayant été consignée au registre et l'avis du commissaire-enquêteur étant favorable, le conseil autorise le Maire à signer les actes notariés.

Enquête publique préalable à l'aliénation d'une portion de terrain au Claudis et à la Haute Courtière

Le conseil émet un avis favorable pour aliéner une portion de terrain au Claudis à Nicolas Baudet et une portion de terrain à la Haute Courtière à Marc Marsac. Il fixe à 0,50 € le prix de vente du m², tous les frais étant à la charge des acquéreurs.

Motion SICTOM

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM Champdeniers-Coulonges) a été créé le 15 juin 1992. Il a su prendre en compte les problématiques environnementales et a témoigné de sa très saine gestion : la redevance est l'une des moins élevée du territoire et le service rendu est très efficace.

Alors que la loi Notre invite à de nouveaux regroupements, le conseil municipal de FENIOUX souhaite le maintien du SICTOM au 1^{er} janvier 2017.

Subvention USEP

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 208 € soit 4 € par élèves pour l'année scolaire 2014/2015.

Demandes de subvention

Le conseil refuse de verser une subvention au Secours Populaire Français, à l'association Prévention Routière des Deux-Sèvres, à l'association Alcool Assistance des Deux-Sèvres, à l'Amicale des pêcheurs de l'Autize, à l'association un Hôpital pour les enfants de Poitiers, à l'AICM de Mazières en Gâtine, à l'UDAF des Deux-Sèvres, à l'APPEL Saint Marie – Saint Joseph de Secondigny et à l'association Elus Locaux Contre Le Sida.

Rapport des commissions et EPCI

CCGA :

Le bureau d'études STRATORIAL FINANCES a été choisi pour la fusion des 3 communautés de communes.

L'ouverture des plis pour le choix du maître d'œuvre (caserne + atelier municipal) aura lieu le 18/03/2016.

A Fenioux le 4 mars 2016

La secrétaire de séance,
V. TEXIER

Le maire,
J.-P. BASTY